

OBJECTIFS DE L'ACTION

Objectifs ciblés dans l'Agenda 21

Objectif 5.3 Montrer l'exemple pour une gestion éco-responsable de la collectivité

Contexte et enjeux

Afin de limiter la consommation des ressources naturelles, la Ville de Troyes met en place des outils de suivi de fonctionnement des établissements publics. Ainsi, les consommations en eau sont connues de manière individualisée au moyen d'une surveillance des points de consommation, et les compteurs sont équipés de têtes émettrices permettant une lecture quotidienne des consommations. Des seuils sont ainsi paramétrés et des alertes sont transmises en cas de dépassement.

De même, les chaudières renouvelées sont systématiquement équipées d'outil de suivi à distance, permettant de gérer de façon optimale leur fonctionnement en fonction des horaires d'occupation des bâtiments, et de transmettre les alarmes au personnel d'astreinte lorsqu'une intervention est nécessaire.

Objectifs de l'action

➤ Favoriser la sobriété énergétique sans amoindrir le niveau de service des bâtiments municipaux

GESTION ET SUIVI DE L'ACTION

Mesures concrètes	Cibles et objectifs visés	Calendrier	Budget	Financements	Service pilote
Récupération des eaux de pluie au Centre Technique Municipal pour l'arrosage et le nettoyage de l'espace public	- Réduction de la consommation des ressources - Optimiser les coûts de fonctionnement	Actions pérennes	/	/	Service Energie
Mise en place de compteurs d'eau télé-relevés individualisés sur le patrimoine de la Ville			/	/	
Outil de suivi des chaudières à distance			10 000 € d'investissement en 2013	Ville de Troyes	

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Eau de pluie consommée chaque année
- Nombre de compteurs télé-relevés
- Nombre de chaufferies concernées

Partenaires

Exploitants des installations thermiques municipales

**Bilan/commentaires
(si engagée)**

